

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement de l'École La Farandole, tenue le 1^{er} novembre 2017 à 19h00 au 400, boul. Constable, McMasterville.

Présents : Mesdames Brigitte Aubé
 Lauriane St-Laurent
 Catherine Dumouchel
 Kim Laramée
 Geneviève Ouellet
 Marie Trudel
 Karine Tétrault

 Messieurs Nicolas Jobin
 Marc Fréchette
 Jean-François Lessard
 Louis-Philippe Desjardins

Absent : Madame Geneviève Pothier

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Nomination de la secrétaire.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 26 septembre 2017.
5. Suivi du procès-verbal.
6. Parole au public

Approbation

7. Autres points.

Adoption

8. Calendrier des rencontres.
9. Campagnes spéciales de financement.
 - 9.1 Classes TRP.
10. Fond à destination spéciale.
 - 10.1 Solde
 - 10.2 Analyse des demandes
11. Remplacement du représentant au Comité de parents (Assemblée générale nécessaire)
12. Autres points

Information

13. Rapport annuel 2016-2017 - Version corrigée
14. Bilan sur les communications de l'école envers les parents depuis le début de l'année scolaire.
 - 14.1 Commandites des pommes.
 - 14.2 Info-Randole.
 - 14.3 Soccer, Donnez au suivant, Course Pierre Lavoie, Planespace.
 - 14.4 Service de garde.
15. Suivi sur Trottibus et brigadier sur le terrain de l'école.
16. Boîtes de Leucan à l'Halloween.
17. Correspondance
18. Droit de parole
 - 18.1 Parole au représentant du Comité de parents
19. Autres points.
20. Clôture de la séance et date de la prochaine réunion

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Marc Fréchette constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h03.

2. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE

M. Nicolas Jobin propose Mme Brigitte Aubé à titre de secrétaire pour l'année complète. Mme Brigitte Aubé accepte avec plaisir.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marie Trudel propose l'ordre du jour, M. Jean-François Lessard seconde.

CE-17-18-13

Proposition adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 26 SEPTEMBRE 2017

Mme Kim Laramée propose d'adopter le procès-verbal, Mme Karine Tétrault seconde.

CE-17-18-14

Proposition adoptée à l'unanimité

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

M. Nicolas Jobin a fait un suivi avec M. Chauveau concernant les fiches de signalements remplies lors de l'année 2017-2018. Le compte est juste.

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

7. AUTRES POINTS

Aucun point.

8. CALENDRIER DES RENCONTRES

M. Fréchette propose de faire un vote selon nos préférences du jour de semaine.

Les mardis ont obtenu 5 votes. Voici les nouvelles dates :

- Mardi, 19 décembre 2017
- Mardi, 6 février 2018
- Mardi, 20 mars 2018
- Mardi, 24 avril 2018
- Mardi, 22 mai 2018
- Mardi 19 juin 2018

CE-17-18-15

Proposition adoptée par vote majoritaire

9. CAMPAGNES SPÉCIALES DE FINANCEMENT

9.1 CLASSES TRP

Aucun document présenté. Ce point sera reporté à la prochaine séance.

10. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

10.1 SOLDE

Le solde de la vente de pommes a été de 354.40\$.

Mme Kim Laramée propose l'adoption du solde de la vente de pommes, Mme Karine Tétrault seconde.

CE-17-18-16

Proposition adoptée à l'unanimité

10.2 ANALYSE DES DEMANDES

Support à Vélo : Brigitte Aubé.

M. Nicolas Jobin est en attente d'un prix de la part des Ressources matérielles.

L'évaluation répond à l'ensemble des critères.

Décision : La demande est refusée. Une nouvelle demande devra être fait, incluant les sommes, et sera analysée au printemps.

Jeunes Leaders : Claire Primeau.

Demande de matériel afin de pouvoir équiper les jeunes impliqués dans les jeunes leaders.

L'évaluation répond à l'ensemble des critères.

Décision : Le CÉ approuve un montant de 400.00\$ pour l'ensemble des dépenses.

Jeux éducatifs et casse-tête : Préscolaire

L'objectif est d'acheter des jeux et casse-tête pour les classes de maternelles. Un montant de 300\$ est demandé.

L'évaluation permet de constater que les élèves visées sont les groupes préscolaires, la valeur ajoutée du projet reste à définir et que le projet est en lien avec la CGRÉ.

Décision : Le CÉ approuve un montant de 200\$.

Matériels spécialisés pour les classes : Dorothée Loïselle et Christine Ladouceur.

Les enseignantes demandent 8 pédaliers et 2 ballons de 40 cm et 2 ballons de 35 cm. Le montant approximatif est de 2000\$.

L'évaluation permet de constater que projet vise seulement certains élèves de 6^e année, le coût comprend le 2/3 de du FDS. Une analyse des impacts réel sur les élèves est suggéré.

Décision : La demande est refusée. Un projet pilote, de plus petite envergure sera suggéré.

M. Jean-François Lessard propose de créer un nouveau formulaire avec certaines modifications.

Mme Laurianne Saint-Laurent propose l'adoption des décisions rendues, Mme Geneviève Ouellet seconde.

CE-17-18-17

Proposition adoptée à l'unanimité

11. REMPLACEMENT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.

M. Fréchette demande aux parents s'ils désirent s'impliquer dans le comité de parents. M. Desjardins se propose, les autres ne sont pas intéressés.

Le CÉ convoquera une Assemblée générale spéciale des parents afin de faire un élection le mardi 19 décembre 2017 à 18h15. M. Nicolas Jobin s'informerera auprès de l'avocate afin de s'assurer qu'une assemblée générale spéciale est nécessaire.

Marie Trudel propose l'adoption et Mme Catherine Dumouchel seconde.

CE-17-18-18

Proposition adoptée à l'unanimité

12. AUTRES POINTS

Aucun point.

13. RAPPORT ANNUEL 2016-2017

Bilan du service de garde : La majorité du déficit du SDG annoncé lors de la dernière séance était dû au fait que le SDG n'avait pas reçu les fonds d'aide et qu'une ponction avait été prise par la CSP. Le SDG est en équilibre budgétaire.

14. BILAN SUR LES COMMUNICATIONS

Voici certaines observations concernant les points suivants.

14.1 COMMANDITES DES POMMES

La méthode de commande de pommes a été modifiée cette année. Il n'y avait pas de bon de commande, les parents devaient se présenter à l'école pour s'en procurer. Le montant est moindre et les pommes n'étaient pas de bonnes qualité. La campagne de pommes sera révisée au printemps.

14.2 INFO-RANDOLE

M. Marc Fréchette constate que le nombre d'Info-Randole envoyés depuis le début de l'année est moindre. M. Nicolas Jobin confirme qu'il y en a eu un de moins que l'an dernier.

14.3 SOCCER, DONNEZ AU SUIVANT, COURSE PIERRE LAVAOIE, PLANESPACE

M. Fréchette croit que ces sujets auraient pu être inclus dans l'Info-Randole. Il constate également que la mise en forme n'est pas standard d'une correspondance à l'autre.

Pour planespace, aucune description n'apparaissait sur le sondage.

14.4 SERVICE DE GARDE

Mme Marie Trudel indique que la description de la journée pédagogique était incluse dans l'Info-Randole. Elle en est ravie.

15. SUIVI SUR TROTTIBUS ET BRIGADIER SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

Trottibus est habituellement chapeauté par un OPP. Un parent de l'école a fait part de son intérêt à M. Nicolas Jobin. Un suivi sera fait.

M. Fréchette s'interroge si la brigade scolaire aura lieu. M. Jean-François Lessard soulève une problématique au débarcadère. Le sujet sera traité lors du prochain Info-Randole.

Babillard : M. Jean-François Lessard aimerait avoir un babillard pour favoriser les échanges entre les parents et annoncer les activités de l'école. M. Nicolas Jobin s'informerait auprès de l'avocate. Un suivi sera fait lors du prochain CÉ.

16. BOITES DE LEUCAN POUR L'HALLOWEEN

M. Marc Fréchette s'inquiète que le CÉ ait été mal perçu par les enseignants suite au choix d'avoir refusé le projet LEUCAN pour l'Halloween. Mme Kim Laramée explique le déroulement des faits, une discussion avec les enseignants a permis de connaître un point de vue différent. La décision a été prise par M. Nicolas Jobin.

17. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

18. DROIT DE PAROLE

18.1 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Geneviève Pothier et M. Marc Fréchette n'y ont pas assisté. Un courriel a été envoyé à tous les parents afin qu'ils répondent à un sondage. La participation est importante, nous rappelle M. Marc Fréchette.

19. AUTRES POINTS

Aucun point.

20. CLÔTURE DE LA RÉUNION ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

M. Marc Fréchette propose la levée de l'assemblée à 22h28.

Marc Fréchette
Président

Nicolas Jobin
Directeur

CÉ : Conseil d'établissement
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes
CSP : Commission scolaire des patriotes